

Le Castelnodais

#27 Sept Oct 2022 • Magazine d'informations municipales

Forum des associations

page 15



Page 8

Enquête sur
l'évolution de
l'éclairage
public

Page 12

Une vie
associative
dynamique

Page 21

Les rendez-vous
de la Médiathèque
La Source

2 Retour sur image



FÊTE DE LA MUSIQUE

L'édition 2022 de la fête de la musique a eu lieu le vendredi 17 juin sur les Bords de Seiche. Merci aux artistes, associations et commerçant.e.s qui ont participé à cette nouvelle édition ! Et merci à vous d'avoir répondu présent.e.s !



DISPOSITIF DE SÉCURITÉ À L'ENTRÉE DES ÉCOLES

Suite au bilan positif de la sécurisation de la traversée des trois écoles, la Municipalité a décidé de renouveler l'opération dès septembre.



REPAS BÉNÉVOLES DU CCAS

Afin de remercier les bénévoles chauffeurs minibus et d'apprentissage de la langue française, le CCAS a organisé comme chaque année un repas en leur honneur. Cette année, celui-ci s'est déroulé le jeudi 30 juin au restaurant l'Extra Faim.



ÉCOLE DE CIRQUE

Cet été, le cirque Micheletty a installé son chapiteau au parc de loisirs des Monts Gaultier et a proposé des ateliers d'initiation ou de perfectionnement aux arts du cirque.



VISITE DE PLATE-FORME LA POSTE

Pour les 10 ans de l'équipement, le Maire a visité la plate-forme Industrielle Courrier de La Poste située à Noyal-Châtillon-sur-Seiche.



CINÉ PLEIN AIR

Pour le troisième été consécutif, le service Culture vous a proposé deux séances de ciné plein air dans le parc de loisirs des Monts Gaultier.

Sommaire

4 📄 Brèves

Recensement citoyen / population
Tranquillité voisinage
Nouveau site de la ville
LAEP Barbabulle

6 🗣️ Décisions municipales

Maison d'Assistant.es maternel.les
Tarifs des services municipaux 2022-2023

7 📰 Actualités municipales

Trajectoire décollage avions
Questionnaire éclairage public
Résidences artistiques
Week-end randonnée
Jardin du Souvenir
Un nouveau Responsable bâtiment
Questionnaire vivier bénévoles

11 📁 Dossier

Vie associative Castelnodaise :
Une vie associative dynamique
Focus sur : Boxe Thaï, Déclic
Ethique, Foot féminin et Alasca
Forum des associations

16 👤 Intercommunalité

Ligne b métro / Suivi des travaux RM-EBR

18 ✍️ Le mag

Après-midi Aquatonic pour les seniors
Dictée de Jacqueline Fromont
Cours d'anglais par le Comite de jumelage
Sensibilisation agriculture

20 🎭 Culture / Médiathèque

Festival Marmaille en Fugue
Rendez-vous de la Médiathèque
Agenda Médiathèque
Fête de la Science
Programme numérique

23 📁 Communication

Plaquette Saison culturelle
Rendez-vous Jeunes Azimut

23 📄 Expression de l'opposition

24 📅 Agenda

Édito



Deux années compliquées ont retardé nos projets, mais le monde associatif, culturel et sportif a pu enfin reprendre la programmation de ses manifestations afin de proposer au maximum de Castelnodais.e.s l'accès à des évènements divers et innovants.

Nous avons accueilli de nouvelles activités sportives et autres comme la boxe Muay Thaï, la marche nordique, le tarot... Ces créations d'associations sont venues enrichir la vie associative de la commune. L'équipe municipale encourage et accompagne ces initiatives génératrices de lien social. Elle propose également de mettre en relation des habitant.e.s aspirant à être bénévoles avec les associations qui en ont besoin, grâce au vivier de bénévoles. Le rapprochement avec des communes voisines a permis la découverte de sports absents sur notre commune (match de handball féminin de N3).

Le forum des associations, en concertation avec les acteurs du tissu associatif, a trouvé une nouvelle formule. Nous espérons qu'il évoluera au fil des années vers une fête associant la Culture et le Sport, à l'image de ce que nous propose le comité Olympique Français au travers du label « Terre de Jeux 2024 » qui nous a été attribué.

Notre commune est pourvue de belles infrastructures sportives, mais nous devons anticiper l'évolution de la population en maintenant un niveau de qualité des infrastructures existantes par l'entretien et la rénovation ainsi qu'en réhabilitant le complexe Raymond Perrin. Un bon nombre de travaux a déjà été effectué. Un plan pluri annuel garantira un programme d'entretien et de rénovation des installations.

Nous innovons en créant un pumphtrack et un terrain de foot five accessibles à tout le monde, situés à proximité du complexe Paul Gouverneur. Un plateau multi sports remplacera le city stade près de l'Espace Jeunes.

Il est important d'anticiper les demandes et les besoins en fonction de l'évolution démographique et de nous projeter sur les 10 ans à venir. Les associations culturelles et solidaires auront aussi une place importante dans la construction des nouveaux projets structurants.

En attendant, le 3 septembre est la journée des associations. Nous espérons que vous y ferez de belles découvertes.

Toute l'équipe municipale vous souhaite à toutes et tous, aux petit.e.s et aux grand.e.s, une belle rentrée.

Valérie Le Bouler
Adjointe Culture et Communication

Gilles Bodin
Adjoint Vie Associative, Sports et Loisirs

Le Castelnodais

Magazine bimestriel édité par la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (02 99 05 20 00).
4150 exemplaires. Diffusion gratuite / www.ville-noyal-chatillon.fr 📍 Suivez-nous sur [f](#)

• **Directeur de la publication:** Sébastien Guéret
• **Adjointe à la communication:** Valérie Le Bouler
• **Rédaction:** Léa Moreau avec la participation des services municipaux
• **Design - création graphique et impression:** Imprimerie du Rimon
11, rue des Bintaïnais, Noyal-Châtillon-sur-Seiche
www.imprimeur-rennes.fr
Dépôt légal à parution. Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC.

Bientôt 16 ans ?

Pensez à vous faire recenser !

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser à la Mairie de son domicile entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant.

Les Français.e.s non recensé.e.s lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Pour effectuer votre demande, vous devez disposer d'un compte foyer.

Cette démarche permet d'effectuer le recensement citoyen obligatoire en vue de la participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

PIÈCES À FOURNIR :

- Un justificatif d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- Le livret de famille
- Certificat de nationalité française pour les jeunes nés de parents étrangers

! ATTENTION :

L'attestation de recensement est obligatoire pour toute inscription à des examens, concours et permis de conduire. Le recensement ne peut être fait avant le jour du seizième anniversaire.



Recensement de la population : la campagne se déroulera en 2023

L'INSEE, en collaboration avec les différentes communes françaises, organise chaque année le recensement de la population pour le compte de l'Etat. Tous les 12 mois, un panel d'environ 7000 communes de moins de 10 000 habitant.e.s est concerné, cette démarche étant à renouveler tous les 5 ans. Les communes de plus de 10 000 habitant.e.s sont pour leur part tenues d'effectuer un recensement chaque année auprès de 8% de leur logements.

Pour Noyal-Châtillon-sur-Seiche, la prochaine campagne de recensement se déroulera au cours du premier semestre 2023.

Le recensement national permet d'établir le nombre de personnes qui vivent sur le territoire français et d'obtenir des données fiables sur l'évolution démographique du pays. Il fournit également des informations statistiques sur la population (âge, diplômes etc) et les logements. Les recensements effectués chaque année facilitent les comparaisons avec les autres pays, notamment européens, et permettent à la France de se projeter dans l'avenir.

Au niveau communal, ces données sont également essentielles. Elles aident l'équipe municipale à dessiner les grands projets de demain ainsi qu'à les adapter aux besoins de la population. Lors du dernier recensement, effectué au cours de l'année 2017, Noyal-Châtillon-sur-Seiche comptait 7003 habitant.e.s.

Au cours du dernier trimestre 2022, la mairie lancera le recrutement des agents recenseurs qui seront amenés à sillonner les rues de la commune pour recueillir les informations nécessaires à cette grande enquête.

Si vous avez le sens du contact, êtes disponible au cours du premier trimestre 2023 et souhaitez vous engager dans cette mission rémunérée, gardez un œil sur le site internet ou sur la page Facebook de la ville !

Renseignements au
☎ 02 99 05 20 03 (service Ressources Humaines).

Tranquillité voisinage



LES TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE réalisés

de façon occasionnelle à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses ou encore perceuses **ne peuvent être effectués que :**



- Les jours ouvrables de 8h00 à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h00 à 19h30.
- Ces travaux sont interdits tous les dimanches et jours fériés.

LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité et la santé des voisins, ceci de jour comme de nuit. Il est interdit de laisser aboyer un chien dans un logement, sur un balcon, dans une cour, dans des locaux industriels

et commerciaux sans que le responsable ne puisse à tout moment faire cesser les aboiements.

Une convention a été signée avec la SPA pour aider au contrôle des chats errants.

LES PROPRIÉTAIRES OU POSSESEURS DE PISCINE sont invités à prendre toutes les mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient pas une source de gêne pour le voisinage.

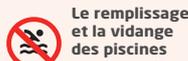


CRISE SÉCHERESSE EN ILLE-ET-VILAINE

Économisons l'eau pour éviter des coupures au robinet.

Dès maintenant, chacun de nos gestes compte !

RAPPEL des INTERDICTIONS



Le remplissage et la vidange des piscines quel que soit le volume.



Le lavage des voitures, bateaux, tout type de véhicule.



L'arrosage des pelouses, massifs floraux ou arbustifs.



Le nettoyage des terrasses, façades, murs, escaliers et toitures.



L'arrosage des jardins potagers entre 8 h et 20 h.



Du côté du site internet...

Bienvenue à Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Rechercher

 Découvrir la ville

 Annuaire des contacts

 Médiathèque

 Conseiller numérique

 Tous les accès rapides

Le nouveau site internet de la ville est opérationnel depuis le 1^{er} juillet 2022.

Il a été modifié graphiquement et techniquement dans le but de répondre aux évolutions des usages du web. Comme l'ancien site, vous avez la possibilité de vous abonner à la newsletter de la ville pour recevoir régulièrement, par courriel, les actualités et les évènements à venir.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), qu'est-ce que c'est ?

Le LAEP Barbabulle accueille de manière libre, gratuite, anonyme et sans inscription, les jeunes enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte familial référent (parent, grand-parent...) dans un lieu propice à leur épanouissement.

Au moins deux accueillant.e.s sont présent.e.s et offrent un moment d'échanges et de jeux dans un espace convivial.

Pour le bien-être de chacun, l'accueil est limité à 12 enfants présents en même temps au cours d'une séance.

Horaires d'accueil :

Le LAEP est ouvert en période scolaire et à chaque 1^{ère} semaine des petites vacances (sauf les vacances de fin d'année).

 **Mardi et jeudi de 16h15 à 18h30**
Vendredi de 9h30 à 11h45

 **Adresse et contacts :**
Pôle Enfance la Marelle,
45 avenue de Bretagne

 **02 99 05 11 55**

 **laep@ville-noyal-chatillon.fr**



Piscine de la Conterie...

avec la carte Sortir !

A compter du 1^{er} septembre, les habitant.e.s de Noyal-Châtillon-sur-Seiche possédant la carte Sortir

pourront l'utiliser pour la piscine de la Conterie et ce, pour une durée contractuelle de 4 mois avec une possible reconduction.



Atelier de prévention équilibre

En partenariat avec l'entreprise Saparman, la ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche vous propose de participer à un atelier de prévention pour l'équilibre.

Au travers d'exercices originaux inspirés du Taïso, le but est de travailler en groupe (entre 8 et 15 personnes) et durant 12 séances l'équilibre, le renforcement musculaire, la souplesse, la coordination, la mise au sol et les relevages avec enthousiasme et bonne humeur !

Une conférence d'information vous sera proposée le jeudi 22 septembre de 9h30 à 10h30 afin de vous présenter l'atelier mais aussi vous expliquer les bienfaits de l'activité physique et sa mise en place au quotidien.

Les 12 séances, organisées du jeudi 29 septembre au jeudi 12 décembre, auront pour objectif d'évaluer l'évolution de votre condition physique ainsi que le risque de chute entre la première et la dernière séance.

Participer à cet atelier, vous permettra non seulement d'améliorer votre équilibre au quotidien, mais aussi de rencontrer de nouvelles personnes !

Vous avez 60 ans et plus et vous êtes intéressé.e ? Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du **CCAS**

 **02.99.05.20.14**

Une Maison d'Assistant.e.s Maternel.le.s sur la commune

La commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche va, d'ici la fin de l'année, permettre la création d'une Maison d'Assistant.e.s Maternel.le.s (MAM) pour constituer une alternative au développement de l'offre des modes d'accueil.

Ce sera un lieu de vie dans lequel des assistant.e.s maternel.le.s se regrouperont. Le but sera de créer un espace socialisant, sécurisant et bienveillant, adapté à 100% aux enfants.

Ce projet a été conçu car la population castelnodaise est en constante augmentation, ce qui génère de nouveaux besoins alors que dans le même temps, le nombre de professionnel.le.s de la petite enfance diminue. Pour cette raison, la commune souhaite agir en proposant à ses habitant.e.s un nouveau mode de garde pérenne.

La MAM située au 12 rue de Rennes accueillera 3 assistant.e.s maternel.le.s qui ont présenté un projet d'accueil partagé, validé par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) sous la forme d'un agrément spécifique pour exercer leur activité en MAM. De plus, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) appuie ce projet et propose un partenariat par un accompagnement méthodologique et financier du projet. Pour en bénéficier, une charte de qualité sera signée conjointement entre la CAF, la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), la PMI et la MAM.



La commune réalise actuellement quelques travaux pour assurer la sécurité et l'accessibilité (création d'une rampe) de ce nouveau lieu d'accueil.

Ce projet porte pour l'avenir un potentiel de garde de 12 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans, soit au maximum 4 enfants par assistant.e.

Pour plus de renseignements,

 **Contactez le Relais Petite Enfance Intercommunal**

« Nos Petites Pousses »

 **02 99 52 26 58**

Tarifs des Services Municipaux 2022/2023 : une hausse volontairement contenue en deçà de l'inflation 2024

Chaque année, lors de sa séance de juin, le Conseil municipal est amené à voter les tarifs de ses principaux services (prix du repas, des accueils périscolaires, du centre de loisirs etc...).

Au cours des années passées, le taux d'évolution des tarifs était calé sur celui de l'inflation.

Cette année, cette question était plus délicate à traiter étant donné que le taux d'inflation donné par l'INSEE était déjà de 4,5% sur un an au moment du vote.

Pour exemple, depuis le début de l'année, la flambée du coût des énergies (électricité, gaz et carburant) représente plus de 70 000€ en 2022, ce qui a fortement impacté le budget communal.

Sur la base des travaux de simulation effectués conjointement par les comités consultatifs Finances et Éducation, Petite enfance, Enfance, et afin d'accompagner et soutenir les familles utilisatrices des services municipaux, il a été décidé de proposer au conseil une augmentation des tarifs limitée à 2,25%, ce qui représente la moitié seulement de l'inflation constatée sur l'année écoulée.



Interview : une expérimentation sur de nouveaux couloirs aériens...

La question des nuisances sonores liées au survol de Noyal-Châtillon-sur-Seiche fait débat actuellement sur la commune mais pas seulement.

LE CASTELNODAIS : QUELLE EST LA SITUATION À CE JOUR ?

Sébastien Guéret : En 2018, mon prédécesseur a été sollicité par des Castelnodais.e.s quant aux nuisances sonores liées à certains décollages en provenance de l'aéroport de Rennes Saint-Jacques-de-la-Lande.

Il s'est donc rapproché des instances de gestion de l'aviation civile afin de leur présenter les doléances des Castelnodais.e.s et a sollicité que soit étudiée l'éventualité d'une modification de trajectoire des vols décollant pour le sud et dont la trajectoire comporte le survol pour une bonne part du centre-ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Dans sa réunion du 19 novembre 2019, le représentant de l'Etat au sein de la commission de Développement Durable de l'aéroport de Rennes a proposé qu'une évaluation de l'impact sur les populations touchées soit faite afin de permettre de comparer la trajectoire de départ actuelle avec une hypothèse qui contournerait le bourg de Noyal-Châtillon-sur-Seiche par le nord puis l'est.

L.C : QUE SAVEZ-VOUS DE CES ÉTUDES ET DE LEURS RÉSULTATS ?

S.G. : Ces études ont été présentées aux Maires des communes concernées en avril 2021 puis en juin avec les nouveaux Maires et présentaient un intérêt à l'échelle des communes du sud, car le nombre d'habitant.e.s le plus fortement impacté par les nuisances sonores passait de 8960 à 3350, soit 5610 de moins.

Cependant, il faut noter que si les villes d'Orgères et Noyal-Châtillon-sur-Seiche semblaient être bénéficiaires (respectivement -3920 et -3334 habitant.e.s impacté.e.s) d'autres l'étaient moins (Bourgbarré : + 1120 habitant.e.s, Saint-Erblon + 508 habitant.e.s et Vern-sur-Seiche +163 habitant.e.s).

C'est l'intérêt au niveau général des communes du sud qui, je pense, a conduit la commission de Développement Durable de l'aéroport à décider d'expérimenter cette nouvelle trajectoire à compter d'avril dernier.

Cette modification de trajectoire a aussi pour enjeu de réduire les nuisances sonores car les avions virent au sud 300m plus haut que dans le passé.

L.C : CELA FAIT DONC 6 MOIS QUE CETTE NOUVELLE TRAJECTOIRE DE DÉCOLLAGE EST EN TEST. QUELS RETOURS EN AVEZ-VOUS ?

S.G. : Je n'ai eu que quelques retours positifs et cela me semble logique car la nouvelle trajectoire en test ne concerne en réalité que les vols à destination du sud de la France ou de l'Europe. C'est à dire seulement 25 à 30% des décollages quotidiens.

En réalité, plus que cette nouvelle trajectoire, ce qui me préoccupe, c'est l'augmentation du nombre de jours où les avions décollent en survolant la commune.

L.C : QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?

S.G. : En travaillant sur ce dossier, car je ne suis pas un spécialiste de l'aviation, j'ai appris que pour des raisons de sécurité, les avions décollent face au vent, ce qui raccourcit la distance de décollage.

Lorsque le vent est à l'ouest (75% du temps en Bretagne), les avions qui décollent de l'aéroport de Rennes/Saint-Jacques le font en survolant la ville de Mordelles. Mais lorsque le vent vient de l'est, les avions décollent en direction de Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Or, depuis avril dernier, je suis attentivement cette question et je constate que les vents sont très fréquemment d'est. Ce qui correspond le plus souvent à des jours de beau temps où les Castelnodais.e.s ont naturellement envie de profiter de leur jardin. Malheureusement, ces conditions climatiques favorables pour les Castelnodais.e.s, le sont également pour les décollages au-dessus de notre commune avec les nuisances potentielles que l'on connaît.

Il est aussi constaté que certains pilotes ne respectent pas toujours les trajectoires préconisées.

LC : EST-CE UNE TENDANCE AVÉRÉE ?

S.G. : Je n'en sais rien encore. Je suis en attente de données statistiques objectives en provenance des Services de l'Aviation Civile qui gère ce dossier.



Légende — Trajectoire initiale
— Trajectoire en phase de test

Opération Mobil'acteurs



L'opération Mobil'acteurs est bientôt de retour !

Du 19 septembre au 2 octobre prochains, deux défis inviteront, comme chaque année, tous les habitant.e.s de la métropole à se questionner de façon ludique sur leurs habitudes de déplacement :

- **LE DÉFI ENFANTS «LES PETITS MOBIL'ACTEURS»**, destiné aux élèves de toutes les écoles publiques et privées de Rennes Métropole. Pendant la quinzaine, les élèves des classes inscrites rempliront un passeport pour comptabiliser les petits défis relatifs à la mobilité du quotidien (aller à l'école à pied, au basket à vélo...).

- **LE DÉFI ADULTES «TOUS MOBIL'ACTEURS»**, destiné à tous les habitant.e.s souhaitant relever le challenge de réaliser le plus de trajets possibles en modes alternatifs à la voiture solo, en jouant, seul ou par équipe, via une application mobile, et en défiant collègues, voisins, amis, famille...

Pour l'occasion, une application sera disponible au cours de la 1^{ère} quinzaine de septembre.

La mascotte Seichoo accompagnera les enfants tout au long de l'opération.



Algeco « Jean Coutu » : un peu d'histoire...

Des travaux de démolition ont été entrepris le 4 juillet dernier pour détruire l'Algeco situé rue de Vern.

Il s'agissait autrefois de l'école publique de Noyal-sur-Seiche avant que ne soit construit le groupe scolaire La Marelle dans les années 90. Cet Algeco a également servi de local de stockage au Centre de Loisirs jusqu'en 2013 avant son transfert au Pôle Enfance et de local d'accueil pour l'association cycliste de la ville. Ensuite, l'association a quitté les lieux et s'est installée dans de nouveaux locaux, ce qui a permis d'aménager un espace « déjeuner » pour les agent.e.s communaux.ales. Le bâtiment modulaire étant très ancien et devenu inutilisable, celui-ci a été détruit pendant l'été. Des places de parking seront matérialisées à la place de l'ancien module.



Enquête sur l'évolution de l'éclairage public

La hausse des prix de l'énergie ne touche pas seulement les particuliers, mais plombe aussi les finances publiques. C'est pourquoi Rennes Métropole cherche à faire évoluer ses horaires d'éclairage public.

OBJECTIF ?

Réduire la facture, mais aussi avoir une plus grande homogénéité entre les communes.

Des territoires voisins ont actuellement un écart de 1h00 sur l'heure d'allumage le matin, et jusqu'à 1h30 pour l'extinction le soir !

Cette évolution répond à un besoin de réduction de l'impact écologique de l'éclairage. Outre la consommation d'énergie, cela concerne aussi la pollution lumineuse, qui gêne le développement de la biodiversité.

Néanmoins, ces évolutions seront réalisées de manière intelligente, en prenant en compte les usages, en particulier des transports en commun. Les secteurs où le bus circule connaîtront ainsi un régime d'exception aux horaires

d'allumage et d'extinction par rapport au reste de la commune se synchronisant avec les horaires de passage.

Avant de mettre en place ce test, la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche souhaite connaître l'avis de ses habitant.e.s sur le sujet.

Une enquête est donc mise en place pour recueillir les avis sur les règles d'éclairage public.

ELLE EST DISPONIBLE :

 <https://tinyurl.com/eclairageNCSS>

 sur le site internet de la collectivité

 en version papier, sur simple retrait, à l'accueil de la Mairie,

 jusqu'au 30 septembre.



Accueil de résidences artistiques sur la commune

Développer une culture de proximité est une conviction forte et une intention fondamentale pour l'équipe municipale.

Depuis deux ans, elle s'y emploie par une programmation originale, diversifiée dans les différents quartiers de la ville.

Pour affirmer la démarche, la commune s'engage auprès des artistes en accueillant des résidences artistiques sur son territoire. Elle souhaite soutenir la création et les compagnies tout en permettant aux habitant.e.s de découvrir les différentes étapes du processus de création.

En avril dernier, la commune a accueilli la « Compagnie Primitif » pendant une semaine. La compagnie a pu se concentrer sur le travail chorégraphique de leur nouvelle création, en explorant différentes idées...

Les artistes ont proposé au public un temps pour présenter les premiers jets de leur travail en résidence.

La commune souhaite renouveler cette expérience en accueillant la compagnie « Le Bateau Ivre » pour lui permettre de travailler sur leur futur spectacle « Jason et la toison d'or ». Danseur et comédienne seront à Noyal-Châtillon-sur-Seiche du 30 octobre au 4 novembre 2022 à la salle polyvalente de l'école Le Petit Prince. Un temps de présentation de travail sera proposé le jeudi 3 novembre.



Un week-end dédié à la randonnée

La municipalité vous propose, en partenariat avec les associations de la ville, un week-end dédié à la randonnée les 24 et 25 septembre prochains.

PROGRAMME :

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

🌀 Randonnée nocturne organisée par le Comité des Fêtes

Deux circuits vous seront proposés, l'un de 7km et l'autre de 11 km, dans la campagne Castelnodaise. A l'arrivée, les randonneur.se.s pourront reprendre des forces : punch, galette saucisse et riz au lait !

🕒 **Départ de l'Espace Louis Texier à 18h30**

💶 **Coût : 6€ pour les adultes et gratuit pour les enfants de -12 ans**

📞 **Inscription au 06 75 05 22 20 ou au 06 21 11 92 47 avant le 22 septembre**

🌀 Marche nordique proposée par l'association « Marche Castel Nordique »

Comme l'an passé l'association Marche Castel Nordique (MCN) animera une séance de découverte

de la marche nordique de 9h30 à 12h00. La séance est gratuite et ouverte à tous et toutes. Des bâtons de marche seront prêtés par la Fédération Française de Randonnée (FFR) dont l'association MCN est adhérente. L'association est encadrée par des animateurs diplômés. Après quelques échanges et présentations, 2 groupes seront constitués, un formé de marcheur.se.s plus expérimenté.e.s qui partira sur un parcours d'une dizaine de km, un autre, celui des débutant.e.s, s'organisera autour d'une séance technique d'initiation puis un parcours d'environ 5km.

🕒 **Départ du parking Saint Léonard à 9h30**

📞 **Inscription au 06 84 22 64 89, Gaël Robinault (Président du MCN)**

✉ **robinaiui@aol.com**

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

🌀 Balade familiale contée organisée par la Mairie

Traversée La Cabane à Ouir : balade et impromptus musicaux au cœur de la nature. Odile Barlier, percussionniste chanteuse passionnée par l'eau et la musique d'objets, vous propose une traversée inédite : marcher, voir, écouter, s'arrêter pour un temps, se laisser porter dans cet écrin de verdure et d'eau, bercé par des musiques inattendues.

De la voix aux sons magiques des flûtes à eaux, des percussions de pierres au pot de fleurophone et aux tambours d'eau, elle s'inspire de chaque lieu et de la nature. L'auditeur plonge dans ses étonnants paysages sonores.

🕒 **Départ du parking de l'Espace Jeunes (rue Xavier Grall) à 10h00**

📞 **Inscription au 02 99 05 20 05**



Un nouveau Responsable de la cellule Bâtiments et Manifestations

Maximilien Hadjadj a rejoint le Centre Technique Municipal le vendredi 1^{er} juillet au poste de Responsable de la cellule Bâtiments et Manifestations.



Il encadre à ce jour 4 agents qui interviennent sur l'ensemble des bâtiments communaux, et assurent une grande variété d'interventions

préventives comme curatives. Il assure par ailleurs la gestion administrative et financière en lien avec les travaux de bâtiment, ainsi que le prêt et la mise en place du matériel / équipements pour les nombreux événements organisés tout au long de l'année.

Originaire de la Courneuve, Maximilien habite depuis 10 ans à Châteaugiron. Sapeur-pompier depuis 2014, Maximilien occupe le poste de sous-officier dans la caserne de sa ville.

Auparavant, il a travaillé dans différentes collectivités territoriales, notamment à la Courneuve pendant 3 ans en tant que gardien de stade au

service des sports. Il a ensuite intégré la Mairie de Montmorency en qualité d'agent polyvalent au service des sports et des manifestations. Avant sa mutation à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Maximilien était agent de maintenance et de sécurité des bâtiments de sport pour la ville de Rennes. Une expérience de 10 ans qui succédait à un projet à l'étranger, puisque Maximilien a tenu un établissement de restauration dans le sud du Portugal.

Il tient à remercier les services techniques et les agents communaux qui l'ont très bien reçu à son arrivée.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

La municipalité rénove le jardin du souvenir

Souhaitant accompagner ses habitant.e.s dans toutes les étapes de la vie, et également les moments les plus difficiles, la municipalité a décidé d'investir et de créer un nouveau jardin du souvenir.

Ce lieu collectif est doté d'un système automatisé qui permet aux familles de disperser avec dignité les cendres de leurs proches.

Ce jardin a été placé en proximité directe de l'ancien lieu du souvenir afin de créer une unité. Ces deux espaces n'en forment désormais plus qu'un. En concertation avec les familles, il a été décidé d'installer une seule et même colonne pour la conservation du souvenir du-de la défunt.e.

RAPPEL : la dispersion des cendres est soumise à autorisation du Maire.



Vivier bénévoles

La commune souhaite mettre en relation les associations en recherche de bénévoles et les habitant.e.s qui souhaitent participer à la vie associative.

Le Vivier des bénévoles recense les besoins et les demandes, que ce soit pour des actions ponctuelles ou à l'année, pour encadrer des activités ou pour une implication plus importante et met en relation les futur.e.s bénévoles et les associations.

Il suffit de remplir ce questionnaire et de le remettre à l'accueil de la mairie ou de se rendre sur le site de la ville.

QUESTIONNAIRE VIVIER BÉNÉVOLES

Quels sont vos centres d'intérêt ?

- Associations culturelles
- Associations sportives
- Associations solidaires
- Événements municipaux

Quel serait votre degré d'implication ?

- Actions ponctuelles (événements, etc)
- Implication sur l'année
- Encadrement d'activités
- Autre, précisez :

NOM/PRÉNOM : Tél : Mail :

Dossier

La vie associative Castelnodaise



Une vie associative dynamique

A Noyal-Châtillon-sur-Seiche, plus d'une soixantaine d'associations participent à la vie de la commune en proposant des activités, des temps forts, des échanges et contribuent à l'animation communale par la programmation d'événements nombreux et diversifiés. Incontestablement, elles créent du lien social et sont vectrices d'intégration.

LA COMMUNE A LA CHANCE D'AVOIR UN TISSU ASSOCIATIF ACTIF ET CONSÉQUENT ET EST SOUCIEUSE DE LEUR APPORTER UN ACCOMPAGNEMENT FORT ET DE QUALITÉ.



UN PROJET ASSOCIATIF CULTUREL, SPORTIF, ET DE LOISIRS SUR 10 ANS

Les infrastructures d'une commune se doivent d'être pensées sur du long terme. La démographie de la commune évolue très rapidement. Cela nous oblige à projeter notre politique d'infrastructures, d'offre d'activités, de gestion de notre parc immobilier culturel, sportif et de loisirs sur les 10 ans à venir.



MAINTENANCE ET REHABILITATION

Afin de maintenir à un niveau de qualité l'utilisation des infrastructures existantes, un plan pluri annuel de maintenance et de réhabilitation a été mis en place. Celui-ci concerne l'ensemble de ces infrastructures comme le complexe R. Perrin

(terrain de foot, salle de sports, espace d'athlétisme...) et le city stade. Les écoles pourront également bénéficier de la rénovation de ces espaces. Ce plan permettra à terme des économies de fonctionnement et une utilisation plus performante par les usagers.



DE NOUVEAUX PROJETS POUR LES JEUNES

Suite à des rencontres dans les quartiers entre les habitant.e.s, les élu.e.s et les agent.e.s, des besoins pour les adolescent.e.s ont été exprimés et recensés. Pour répondre à ces attentes multiples, 3 projets ont été validés : création d'un pumtrack, d'un foot five qui seront implantés au pied du complexe P. Gouverneur, zone centrale de la commune, et un city stade près de l'Espace Jeunes. Ces structures seront en accès libre pour tous et toutes. D'autres projets en étude pourraient compléter ce plan.

FORUM DES ASSOCIATIONS

L'an dernier, en concertation avec les associations, un nouveau format du forum a été mis en place. Culture, loisirs et solidarité à l'Espace L. Texier et sports à la salle R. Perrin ont permis d'inclure des démonstrations diverses. La formule a été appréciée et est donc reconduite cette année. Suite à ce temps fort, 3 nouvelles associations ont souhaité s'établir sur la commune.



La boxe Muay Thai, le tarot, la marche nordique ont complété activement l'offre associative de la commune.

UNE NOUVELLE CHARTE ASSOCIATIVE



Le nombre grandissant d'associations nous oblige à gérer différemment l'ensemble des salles et des stades mis à disposition. Un nouveau protocole sera mis en place au 2^e semestre 2022.

Chaque association sera invitée à signer la nouvelle charte et une éventuelle convention si cela s'avère nécessaire. Elle définira les obligations et les responsabilités de chacune (Mairie et associations), dans un cadre précis.

TERRE DE JEUX 2024

La commune est labellisée « Terre de jeux 2024 » depuis avril 2022. Ceci nous engage à organiser des activités, et des événements sur la commune avec le concours des associations, de l'ensemble des habitants et des écoles, elles-mêmes labellisées « Génération 2024 ».



Focus sur La boxe thai

QUESTIONS À ALBAN COGREL...

Depuis quand votre association existe-t-elle et quelles sont ses origines ?

L'association a été créée en 2020. Avant, nous avions déjà un club de boxe thaïlandaise sur Rennes, composé d'une équipe de 10 boxeur.se.s professionnel.le.s de haut niveau venant de toute la France. Nous avons une équipe de 5 encadrants adultes diplômés ainsi que deux jeunes femmes en formation pour devenir entraîneuses.

L'association a vu le jour sur la commune en raison des lieux de résidence des membres ainsi que des bons contacts établis avec l'équipe municipale.

Quels sont les profils de vos adhérents ?

Nous avons 80 adhérent.e.s de tous les âges, dont une vingtaine d'enfants entre 8 et 12 ans et une trentaine d'adhérentes féminines. Le doyen de nos adhérents est âgé de 60 ans. Les profils sont différents : il peut s'agir de débutant.e.s mais aussi de boxeur.se.s professionnel.le.s chevronné.e.s. Ce sport est pratiqué en loisir ou en compétition.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce sport ?

La boxe Thaï ou Muay Thaï, qui signifie « boxe thaï » en Thaïlandais, est un sport de combat où l'on va chercher à frapper l'adversaire sur certaines zones de son corps. On peut utiliser les poings, les coudes, les genoux et les tibias mais aussi faire du corps à corps en attrapant son adversaire.

Quel bilan feriez-vous de cette première année ?

Nous avons été très bien accueillis par la commune. Les adhérent.es étaient heureux.ses d'avoir une nouvelle activité. Le bilan après une année est très positif avec 80 adhérent.e.s, un gala le 17 juin dernier avec deux combats semi professionnels et plus de 400 participant.e.s. Nous avons hâte de redémarrer une nouvelle saison au mois de septembre !

Quels sont les projets de l'association pour la saison prochaine ?

La Mairie nous propose plus de créneaux : on va pouvoir officier les lundis, mardis, mercredis et jeudis. Nous allons proposer des stages, un ou deux samedis dans le mois. La commune a également investi dans du matériel : tapis de sol et ring pour que nous puissions nous entraîner dans de bonnes conditions. Nous organiserons également un autre gala en juin 2023 dans le but de faire découvrir ce sport à de nouvelles personnes.



Déclic Ethique

JACQUELINE IRLANDE NOUS EXPLIQUE...

Depuis quand votre association existe-t-elle ?

L'association existe depuis 2006 et regroupe des consomm'acteurs et actrices désireux d'avancer dans la réflexion et l'action pour favoriser un monde plus juste, respectueux de l'humain et de son cadre de vie. Aujourd'hui, nous avons 90 adhérent.e.s, principalement des Castelnodais.e.s mais aussi des habitant.e.s des communes voisines.

Quelle est l'origine du nom « Déclic Ethique » ?

Ce nom vient de l'idée qu'en développant des actions de sensibilisation, des contacts, des visites, des conférences, des diffusions de films, nous pouvons créer un déclic, une prise de conscience et des mobilisations nouvelles chez tout un chacun.

Quelles activités proposez-vous ?

Diverses activités ont vu le jour, parfois selon l'actualité sociale et politique comme le développement des repas biologiques dans les cantines scolaires, la question des OGM dans l'alimentation, etc. Nous proposons aujourd'hui un regroupement d'achats pour favoriser les circuits courts et les productions biologiques et locales. Nous mettons à disposition un broyeur végétal pour les adhérent.e.s qui souhaitent entretenir leur jardin et réutiliser leurs déchets verts. Nous proposons aussi un service "la pompe à vélo" pour aider à l'auto-réparation et donner accès à un vélo peu cher, dans le but de favoriser les déplacements doux. Nous avons créé le festival Cinéthique pour favoriser les échanges via le cinéma et ouvrir à de très nombreux thèmes sur l'écologie, le développement durable et les solidarités citoyennes. Pour finir, nous proposons la caravane cinéma qui permet aussi cette diffusion amusante de films courts sur l'écologie et l'agriculture, où les participant.e.s choisissent eux-mêmes les films et « voyagent » ainsi par la vidéo sur des thèmes importants à transmettre, notamment aux jeunes enfants.

Quelles valeurs souhaitez-vous transmettre à travers cette association ?

Nous souhaitons partager nos valeurs de partage, d'échanges solidaires, d'implication dans le développement durable et l'écologie, en favorisant des liens entre les habitant.e.s et par ces actions de type « éducation populaire », ouvrir à de nouvelles actions positives pour chacun et chacune. Les membres du bureau et les adhérent.e.s ont tous et toutes une motivation collective et personnelle pour se retrouver dans l'association.

L'implantation du Festival Cinéthique en 2023 sur la commune offrira aussi l'occasion de renforcer cette dynamique.



Alasca : interview de Mayvonne Crosnier...



Depuis quand votre association existe-t-elle ?

L'association a été créée le 18 janvier 1974 sous le nom de FJEP. En février 2003, elle est devenue Alasca : Association Loisirs Animation Sportive, Culturelle et Artistique.

Quel développement a-t-elle connu ?

L'association a connu beaucoup de fluctuation dans ses activités. A l'origine, on proposait des activités comme le basket, la musique, la gymnastique volontaire ou encore le tennis de table. En 2010, on proposait du dessin peinture, de la gym tonique et d'entretien ou encore de la danse de salon, alors qu'aujourd'hui nous proposons des activités telles que le yoga, la sophrologie, le pilates, le fitness mais aussi des arts plastiques pour adultes et enfants.

Combien avez-vous d'adhérent.e.s ?

Pour la saison 2021-2022, nous avons 512 adhérent.e.s mais le record historique est d'environ 650 personnes.

Comment naissent les activités que vous proposez ? Est-ce que cela vient des habitant.e.s ou encore des professeur.e.s ?

Souvent, nous recevons une demande d'un.e habitant.e, qui sera étudiée au sein du bureau. Pour que l'activité puisse être mise en place, il faut qu'il y ait un créneau disponible dans les salles communales, qu'un ou deux bénévoles soient libre.s et qu'il y ait un nombre d'inscrits suffisant.

Comment sont encadrés vos événements ?

Le forum, les soirées d'application pour la danse de salon et les expositions d'arts plastiques sont encadrés par les membres du conseil d'administration (16 membres) et les animateur.ice.s.

Comment vous projetez-vous ?

Notre association est à l'écoute des besoins et accepte toutes les bonnes volontés pour développer d'autres activités, en particulier pour la tranche d'âge 18-40 ans.

USNC : Union Sportive football Noyal-Châtillon

RONAN BLANCHARD NOUS EN DIT PLUS...

A quand remonte la création de l'USNC et quelles sont ses origines ?

L'Union Sportive Noyal-Châtillon-sur-Seiche a été fondée en 1965 par Paul Gouverneur et Jean Boissière. Ils ont imaginé un club réunissant deux villes avant même que celles-ci ne fusionnent. La première activité proposée est le football, mais l'association a été créée comme un club omnisports.

Quel développement a connu l'association ?

Notre budget avoisine les 100 000 euros annuels et nous avons de belles générations qui pointent le bout de leur nez. Au niveau sportif, si notre équipe phare n'a pas encore rattrapé nos illustres prédécesseurs qui ont évolué au niveau régional, il y a de belles promesses. Le football féminin est également en train de s'ancre sur la commune. J'espère également pérenniser l'offre football loisirs du dimanche matin. A ce jour, il y a plus de 350 licencié.e.s au club. Le plus jeune a 5 ans et le plus âgé a 73 ans. La moyenne d'âge est de 21 ans. Nous espérons atteindre rapidement le nombre de 400 licencié.e.s.

Quel rapport entretenez-vous personnellement avec le football masculin ?

Je l'ai pratiqué longtemps même si j'étais loin d'être un joueur technique. Je le pratique encore de temps en temps le dimanche

matin avec la section Foot Loisirs. C'est ma passion ! En revanche, je ne fais pas de différence entre le football féminin, le football masculin, le football à 5, le beach soccer ou le foot à 11. J'aime le football pour ce qu'il est : un sport universel par excellence ou quelles que soient les qualités techniques, physiques, tout le monde peut trouver sa place au sein d'un collectif. Le football va pour moi au-delà du ballon, nous essayons de transmettre aux jeunes des valeurs de citoyenneté, de solidarité, d'inclusion et de bien vivre ensemble.

Quel a été l'impact de la Coupe du Monde de football féminine sur le club et les adhérent.e.s ?

Il y a une véritable envie de voir ce sport se féminiser. On le voit aujourd'hui avec la belle complicité entre les joueurs et les joueuses, l'ambiance au club, la dynamique sportive de toutes les catégories, la diversité des projets, etc. Nous allons continuer dans cette démarche de féminisation en accueillant des jeunes filles dans toutes les catégories, des dirigeantes mais aussi des rencontres d'équipes professionnelles.

Quels sont vos projets pour les mois à venir ?

Le recours à des éducateur.ice.s salarié.e.s et diplômé.e.s nous permet de proposer aux jeunes une pratique de qualité. Les infrastructures vont progresser également. L'arrivée prochaine d'un terrain de Foot Five, la remise en état du stade Raymond Perrin vont nous permettre de poursuivre le développement et la diversification de nos activités. Nous aurons bientôt deux équipes phares au niveau régional, l'obtention du label FFF pour notre école de football (nous avons déjà le label féminin).





Forum des Associations

samedi 3 septembre

Le traditionnel Forum des Associations se déroulera le samedi 3 septembre de 9h à 14h. Les associations seront réparties sur deux sites :

l'Espace Louis Texier pour les associations culturelles, pratiques artistiques et solidaires et à la salle de sports Raymond Perrin pour les associations sportives.

ASSOCIATIONS PRÉSENTES

À L'ESPACE LOUIS TEXIER :

- Alasca
- Association moto Evasion
- Les Amis de la santé
- Les amis de Saint Léonard
- Club féminin de loisirs artistiques
- Comité de Jumelage
- Comité des fêtes
- Déclic Ethique
- Ecole de musique et danse Jean Wiener
- Manque pas d'airs
- Musique Passion
- Théâtre du Patronage
- Pitaya en scène
- Solidarité Bretagne Cambodge
- Union Nationale des Combattants
- Vocal'ise
- Eglantine Country Dancers
- Alcool assistance
- L'excuse castelnodaise

À LA SALLE DE SPORTS RAYMOND PERRIN :

- Association des palétistes
- La pétanque castelnodaise
- Judo club intercommunal
- Assodo
- USNC Basket-Ball
- USNC Sport Adapté
- USNC Tennis
- USNC Volley
- USNC Foot
- USNC Badminton
- Cercle d'escrime castelnodais
- Yama Muay Thai
- Waveball
- Association Cycliste Noyal-Châtillon
- LKH Kung fu wing chu
- CPB Athlétisme
- Marche Castel'Nordique
- Pétanque Chartres de Bretagne
- Twirling chartres de bretagne

Certaines associations proposeront des démonstrations en alternance : école intercommunale de musique et danse Jean Wiener, Eglantine Country Dancers, Pitaya (percussions et Tai-chi). La caravane de Déclic Ethique sera également présente en extérieur.

PROGRAMME DES DÉMONSTRATIONS À LA SALLE RAYMOND PERRIN :

	9:00	9:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00
Escrime											
Yama Muay Thai											
Judo											
Kung-Fu											
Sport Adapté											
Tennis											
Volleyball											
Basket											
Waveball											
Badminton											

Mise en service de la ligne b du métro de Rennes

La mise en service de la deuxième ligne du métro de Rennes Métropole, la ligne b, interviendra le mardi 20 septembre 2022.

Jalon majeur de l'évolution du réseau de transport en commun de la métropole de Rennes, l'ouverture de la ligne b marque une étape clef dans le déploiement de solutions de mobilités alternatives à la voiture individuelle et dans la transition écologique du territoire.

21 rames seront alors déployées, ce qui permettra d'assurer un métro toutes les 2'10 mn. 100 000 voyages sont attendus chaque jour sur cette nouvelle ligne



permettant d'éviter plus de 50 000 déplacements automobiles quotidiens dans la métropole. Avec la ligne b, les trois quarts des Rennais habiteront à moins de 10 minutes à pied d'une station de métro.

Rennes Métropole met en œuvre une politique publique des mobilités où les différents modes de déplacements sont pensés en complémentarité, afin de proposer aux habitants du territoire des possibilités de déplacement alternatives à la voiture individuelle.

L'ouverture de la ligne b s'accompagne du redéploiement de plus d'un million de kilomètres, vers les communes de la métropole, des lignes de bus du réseau Star, permettant d'améliorer les fréquences ainsi que l'amplitude horaire. Il sera effectif pour les vacances d'automne 2022.

Poursuite des travaux de renforcement des réseaux en centre-ville

Engagés en novembre 2021, les travaux pilotés par Rennes Métropole (RM) et Eau du Bassin Rennais (EBR) se poursuivent.

LES TRAVAUX PILOTÉS PAR RENNES MÉTROPOLE (RM) :

Les travaux de renforcement de la conduite structurante d'eau potable sont désormais terminés.

Rennes Métropole (RM) a profité de la période estivale pour poursuivre le renforcement du réseau pluvial et de franchir le giratoire Longford jusqu'à la rue de la Grange. Ce fut l'occasion d'une réfection conséquente en surface avec un anneau élargi pour réduire les vitesses, des îlots centraux pour chaque branches (rues de Rennes-des Potiers et la Grange), la reprise complète des traversées piétonnes, une amélioration de l'éclairage public et enfin la réfection complète en enrobé du giratoire. Des peintures et travaux de finition pourront s'organiser début septembre selon les conditions météorologiques. Le giratoire aura été réouvert à la circulation dès Août.

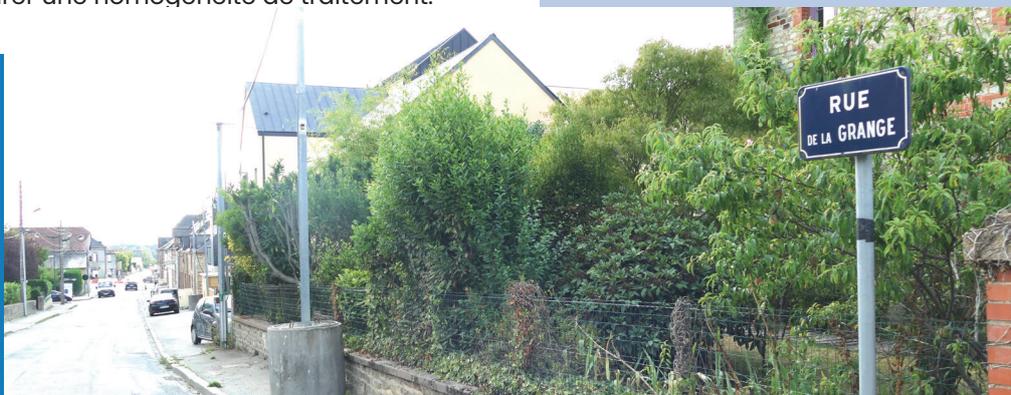
Enfin, jusqu'à novembre, les travaux vont se poursuivre sur le dernier tronçon rue de la Grange jusqu'à la rue de la Mairie. Le tapis sera repris en totalité avec reprise des marquages. Des aménagements ponctuels pourront également s'installer pour limiter les vitesses de circulation. Enfin, la réfection du revêtement de chaussée rue de Vern est elle aussi à l'étude pour assurer une homogénéité de traitement. Elle pourrait intervenir courant 2023.

Vos commerçants restent ouverts, pensez-y!

Pendant l'ensemble des travaux de renouvellement des réseaux, l'ensemble de vos commerçants et services de la rue de la Grange continuent de vous accueillir :

- Boucherie-charcuterie Rabu Benoît
- Boulangerie les délices Dumoulin
- Pharmacie Longford
- Bar PMU Le Bellevue
- Pompes Funèbres Cochet Bretel
- Kinésithérapeute Robin Jean-François

 Rennes Métropole : 06 24 13 60 95
 comtravaux@rennesmetropole.fr
 <https://travaux.rennesmetropole.fr>
Plus de détails sur les travaux :
 www.ville-noyal-chatillon.fr



Travaux en cours

Mélody

Noyal Châtillon/Seiche

Habiter ou investir

Loi (1) PINEL

archimmobilier.fr / 02 99 78 3000

(1) Le non-respect de la location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales

ARCH
immobilier



CAVAVIN®

la passion du conseil

Vins fins, whiskys,
rhums, paniers
gourmands,...

CAVES HARDY
Chartres-de-Bretagne
02 99 77 17 58
Janzé
02 99 47 18 81
Noyal-Châtillon sur seiche
09 80 33 26 68

 www.caveshardy.com



www.lapetitepince.fr

Épicerie Prac et zéro déchet

La petite pince
Produits sains et écoresponsables

4 Rue des
Pottiers
NOYAL-
CHÂTILLON
SUR SEICHE



C'TOUTAIN Immobilier
Négociatrice en Immobilier

06 63 16 76 51
ctoutainimmobilier.com
contact@ctoutainimmobilier.com

18 BIS Allée de la chalotais 35230 ST ERBLON

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION LOCATIVE



cimm
immobilier

NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE
4 rue de Rennes

 **02 30 21 29 21**

VOTRE AGENCE DE PROXIMITÉ,
PARTENAIRE DE VOS PROJETS DEPUIS 5 ANS

Commerçants, artisans, entreprises, si vous souhaitez réserver un encart publicitaire dans notre magazine, contactez-nous :

 communication@ville-noyal-chatillon.fr

Après-midi Aquatonic pour les seniors : témoignages des participant.e.s et inscriptions

Le Centre Communal d'Action Sociale a organisé un après-midi à l'Aquatonic de St Grégoire le mardi 14 juin. L'occasion pour les six seniors présents de profiter des bienfaits de l'eau et de plonger dans un bain de bien-être.



ILS ONT SOUHAITÉ NOUS DIRE QUELQUES MOTS SUR CETTE SORTIE..

« J'ai la phobie de l'eau car je ne sais pas nager mais j'apprécie la Thalasso car cela me permet de me tenir sur les bords quand j'ai peur. J'ai aimé les jets, c'était très relaxant et agréable. Cet après-midi m'a permis de passer une très bonne nuit ! Le lieu était très bien et je suis prête à refaire ce type de sortie. » Mme T.

« Mon épouse et moi-même sommes vraiment satisfaits de cette sortie. Nous avons été très impressionnés par les lieux. Nous trouvons que l'Aquatonic est très accessible pour les seniors qui sont en capacité de marcher et pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'eau. Nous sommes prêts à refaire cette sortie quand l'occasion se présentera ! ». M. et Mme G.

« J'ai trouvé cette sortie très bien ! Les jets m'ont procuré une vraie sensation de massage et de relaxation.

Notre accompagnatrice Vanessa nous a bien indiqué le fonctionnement et a toujours gardé un œil sur nous.

Le transport, pris en charge par le CCAS était également super. J'aimerais vraiment y retourner ! ». Mme A.

PROCHAINE SORTIE AQUATONIC : MARDI 11 OCTOBRE 2022.

€ **Entrée : 21€ (plein tarif)** à régler lors de l'inscription auprès du CCAS et **11€ (tarif réduit : 10€ pris en charge par le CCAS suivant un plafond de ressources).**

! **Bonnet de bain obligatoire** (achat possible sur place à 3,50€)

Pour les hommes, seuls les slips et boxers de bain sont autorisés.

👤 **Places limitées à 18 castelnodais.**
Transport pris en charge par le CCAS.

📍 **Départ : 13h sur le parking de l'Espace Louis Texier.**
Retour : vers 16h45.

Vous avez plus de 65 ans et vous êtes intéressé.e ? Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du CCAS, muni de votre pièce d'identité et de votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020.

Pour plus de renseignements,
☎ **Contactez le CCAS au 02 99 05 20 14.**

HELLO 🇬🇧 Do you speak english ?

Vous avez quelques bases ou un niveau déjà correct en anglais et l'idée de vous y remettre vous trotte dans la tête ?

Le comité de jumelage de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, jumelé avec la ville de Longford en Irlande, peut répondre à vos attentes avec ses trois niveaux de cours proposés aux adultes de tous âges. Ce ne sont pas des cours « scolaires » mais plutôt des « conversations » dispensées par le professeure Marie-Odile Brunet qui les assurent avec enthousiasme depuis la saison 2019-2020.

🕒 **Mardi à 17h, 18h et 19h / 📍 2 rue de Vern**
👤 **Cours gratuits « d'essai » le mardi 13 septembre.**

Vous pouvez assister à deux cours pour mieux situer votre niveau.

Renseignements / Inscriptions :

site du comité de jumelage :

🌐 <https://noyal-chatillon-longford.jimdofree.com>

📅 **au forum des associations le 3 septembre**

☎ **à Annie Le Jossec au 06 28 69 02 58.**

Une dictée, ? ça vous dit ?

Jacqueline Fromont, Castelnodaise depuis mai 2017, organise depuis quelques années des dictées chez elle.



A l'heure actuelle, 5 à 6 personnes participent régulièrement à ces temps conviviaux autour d'une dictée, qui ont lieu le premier lundi de chaque mois, à son domicile. Elle peut accueillir jusqu'à 10 personnes. Ces groupes sont pour l'instant essentiellement composés d'adultes, mais Jacqueline Fromont aimerait, à l'avenir accueillir aussi des enfants. En cette rentrée, elle relance son appel pour renforcer le groupe ! Si vous êtes intéressé.e.s pour parfaire votre connaissance de la langue française, sans jugement et dans la bonne humeur, n'hésitez pas à la contacter ! La dictée est souvent suivie d'une partie de jeux de société et d'un goûter !

☎ **Vous pouvez la contacter au 06 31 63 24 80.**

Des opérations de régulation des populations de sangliers

A partir de la mi-août, des opérations de chasse sont nécessaires pour éviter la destruction des cultures, mais aussi des jardins et des potagers des particuliers non clôturés.

« UNE COMPAGNIE DE SANGLIERS PEUT SACCAGER 20, 30, VOIRE 50% D'UNE PARCELLE DE MAÏS ! ».

Louis Moureaux, agriculteur et Président de l'Association communale de chasse agréée (Acca) de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, explique pourquoi sont mises en place des battues. Elles débutent vers le 15 août, au moment où la céréale commence à se former dans les champs (on dit qu'elle est « en lait »). Problème : « *les sangliers en sont friands* ». C'est alors aux associations de chasse d'intervenir à la demande des agriculteur.ice.s. « *On doit jouer le jeu, on n'a pas le choix* », explique Louis Moureaux.

Mais cette activité est très encadrée. Dans le cadre d'une battue, « il y a un accueil des chasseur.se.s le matin, avec un point de ralliement ».

Après enregistrement, les consignes de sécurité sont obligatoirement transmises. Si chaque chasseur.se est ensuite maître de son tir, en cas de problème « *c'est l'organisateur.ice qui en est responsable, c'est-à-dire moi* » précise le Président de l'Acca. Une zone étant ciblée



en particulier, des flyers sont distribués au préalable dans les boîtes aux lettres du voisinage « afin qu'il ne soit pas surpris ». Des panneaux de signalisation sont aussi mis en place autour du secteur visé.

Le tout vise à réguler des populations, particulièrement de sangliers, qui sont « la bête noire des agriculteur.ice.s ». Dans le cas contraire, « *il y a une prolifération importante* », ce qui pose « *d'énormes problèmes* » rappelle Louis Moureaux. Dans cette mission, les chasseur.se.s ont besoin de l'aide des promeneur.se.s. Il leur est donc demandé de bien se signaler avec des couleurs voyantes et de tenir les chiens en laisse (qui est réglementée par arrêté municipal) afin que les différentes activités puissent cohabiter dans un même espace sans problème pendant cette période.

Épandage dans les champs

Pour préparer les semis de colza, plantés à la fin de l'été, il est nécessaire d'enrichir les sols avec les effluents d'élevage.

C'est pourquoi, à partir de la mi-août, les agriculteur.ice.s locaux.ales doivent épandre du fumier ou du lisier, qui peuvent générer de mauvaises odeurs. Leur usage est cependant indispensable pour limiter les engrais chimiques. Ces opérations d'épandage se déroulent sur un temps limité d'une quinzaine de jours.

La récolte de maïs débute en septembre

Après le blé au début de l'été, c'est le maïs qui va être récolté par les agriculteur.ice.s de la commune à la rentrée.

Les chantiers débutent en général entre 7h00 et 8h00 le matin, mais se terminent moins tard que le blé. Néanmoins, le maïs demande beaucoup de transport ce qui implique beaucoup de rotations et donc de tracteurs sur les routes. Ce processus s'étale sur 3 semaines pour les ensilages de maïs, puis sur 15 jours pour la récolte sous forme de grains (l'autre méthode). Cette dernière est cependant moins impactante pour la circulation.

Besoin de matériel pour arracher vos herbes envahissantes ?

Daniel Bothamy, Castelnodais, a inventé une herse en acier pour arracher les herbes envahissantes (algues, myriophylle, nénuphars, jussie, etc) sur les plans d'eau et les étangs.

Ce travail de nettoyage s'effectue principalement de mai à septembre quand les herbes sont en pleine sève.

Pour plus de renseignements : ☎ 06 33 29 73 78.



🔊 Festival Marmaille en Fugue

A LA TOMBÉE DE LA NUIT SOUS UN CIEL ÉTOILÉ

Nouvelle édition le mardi 25 octobre prochain.

A la tombée de la nuit, sous un ciel étoilé, l'évènement est pensé comme un concert au cœur d'une installation textile qui nous invite à l'endormissement vers une nuit scintillante. La voix dans le textile, le corps dans la musique et la voix y circulent à travers des paysages oniriques. Ce volet rassemble des petites œuvres, les tablettes textiles, des constellations et paysages brodés tout en contrastes scintillants. Tapis dans cet espace-temps entre dernière lueur et obscurité naissante, le spectacle ouvre des territoires où l'imaginaire peut se déployer pleinement, à partir de la musique et de la voix. Le spectacle sera lui-même l'espace-temps de l'avant l'endormissement. Les spectateurs.ices seront naturellement invité.e.s à faire

cette traversée, pensée comme un rituel.

Au sein de cette création, Christelle Hunot continue à questionner les modes de représentations. Les conditions d'attention à l'autre, au monde et à l'espace scénique y seront renouvelées.

📅 **Mardi 25 octobre à 10h et 17h**

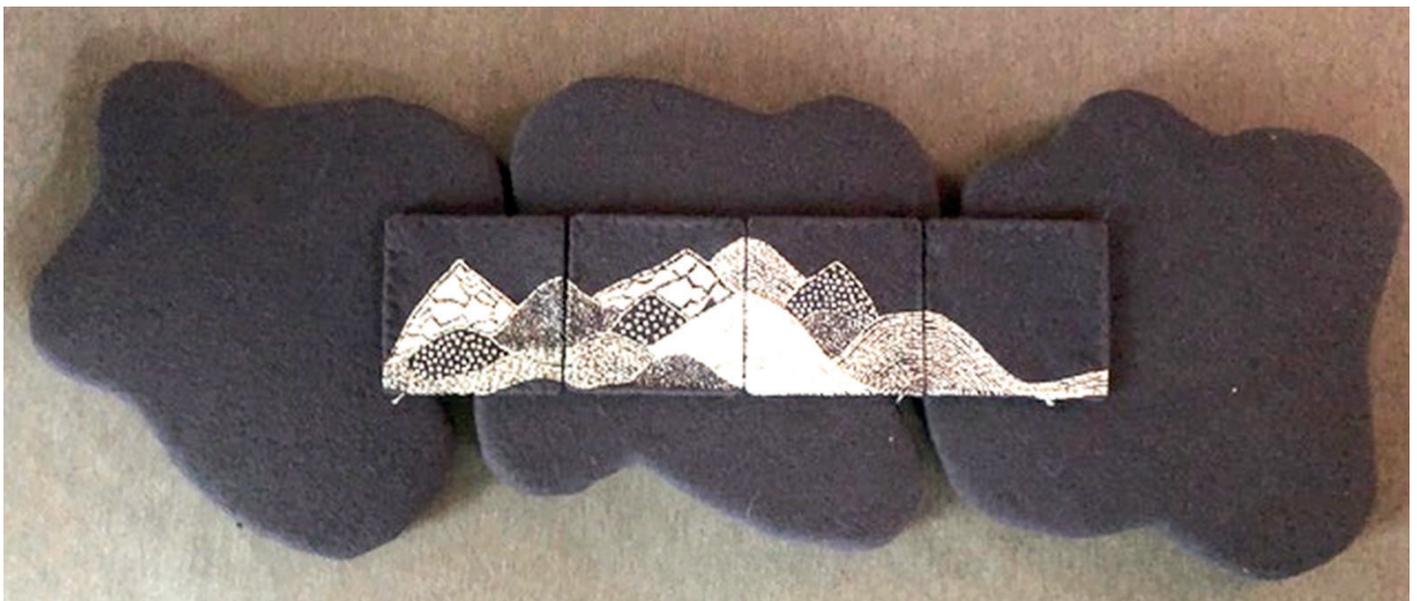
📍 **Espace Louis Texier**

🗨️ **Genre concert feutré**

👤 **Tout public, dès 3 ans**

🕒 **30 minutes suivi d'un temps d'exploration**

💶 **6€ adultes ou enfants / tarifs carte Sortir : 3,50€ adultes et 2,50€ enfants**



LA CHUCHOTERIE

Pour cette nouvelle édition du Festival Marmaille en Fugue, « La Chuchoterie » et son dispositif nomade de livres d'artistes s'installent à la Médiathèque le mercredi 19 et le samedi 22 octobre 2022.

Avec ses livres textiles, ses abécédaires, ses imagiers ou encore ses livres scénographiques, « La Chuchoterie » est un lieu consacré à l'art et la petite enfance. Dans cette exposition vivante, espace intimiste, un cocon de noir et de blanc, venez prendre le temps d'explorer des œuvres qui invitent aux rêves et à l'imagination.

Les livres exposés sont des propositions originales et minimalistes, souvent dénuées de mots, et mettent à l'honneur le travail précurseur d'artistes comme Bruno Munari, Claire Dé, Tana Hoban ou encore Katsumi Komagata... Qu'ils soient plasticiens, graphistes,

photographes, designers, poètes ou sculpteurs, ces artistes ont, un jour, destiné leurs créations à l'enfance.

📅 **Mercredi 19 octobre de 10h à 12h et de 16h à 18h / Samedi 22 octobre de 10h à 12h**

📍 **à la Médiathèque La Source**

👤 **Groupes de huit personnes maximum**
Tout public, dès 3 ans

💶 **Gratuit**



Les rendez-vous de la Médiathèque La Source



La Source
Noyal-Châtillon-sur-Seiche

**JE PEUX PAS
J'AI
MÉDIATHÈQUE**

Mardi : 15h00 - 18h30
Mercredi : 10h00 - 12h30 / 13h30 - 18h30
Vendredi : 15h00 - 19h00
Samedi : 10h00 - 13h00 / 14h00 - 16h00

☎ 02 99 05 26 30
📍 6 rue de Vern, 35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche

📖 PRÉSENTATION BD « BULLES DE VERT »

Samedi 17 septembre à 10h30

L'environnement dans la bande dessinée

Présentation de bandes dessinées au sein desquelles la nature prend une place importante. On parlera aussi bien de bandes dessinées documentaires comme d'albums de fiction où la nature est un personnage à part entière.

👤 **A partir de 14 ans**

🎭 ATELIER D'INITIATION AU THÉÂTRE

Mercredi 21 septembre à 15h00

Envie d'essayer une nouvelle activité ? Sous la houlette de Delphine Mboua Boizard, de l'association Pitaya, venez vous initier au théâtre. Grâce à une approche pédagogique interactive, cette activité vise à mieux se connaître, à améliorer son expression orale, à développer sa confiance en soi et à mieux gérer ses émotions.

👤 **A partir de 10 ans**

📖 RENTRÉE LITTÉRAIRE

Samedi 24 septembre à 10h30

Présentation des romans de la rentrée littéraire par François-Régis Sirjacq, libraire au Forum du Livre.

👤 **A partir de 14 ans**



Pour toutes les
animations
proposées à la Médiathèque,

**RENSEIGNEMENTS ET
RÉSERVATIONS**

☎ **AU 02 99 05 26 30.**

NOUVEAUTÉ POUR LA RENTRÉE !

LE PRÊT DEVIENT ILLIMITÉ :



Empruntez autant de documents
(livres, magazines, musique et cinéma)
que vous le souhaitez pour 4 semaines.

**Pour rappel, depuis janvier,
l'inscription est gratuite pour toutes et tous !**

C'est également à l'agenda de la Médiathèque...

BÉBÉS LECTEURS :

📅 Samedi 10 septembre à 10h00
Samedi 15 octobre à 10h00

👤 Pour les enfants de 0 à 4 ans

ALLEZ RACONTE !

📅 Mercredi 14 septembre à 10h30
Mercredi 12 octobre à 10h30

👤 Pour les enfants de 3 à 10 ans

L'HEURE DU CINÉMA JEUNESSE :

📅 Mercredi 26 octobre à 15h00

Fête de la science à la Médiathèque la Source

🌀 EXPOSITION « GREENLANDIA, L'HOMME AU CŒUR DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE »

Du mardi 4 au samedi 29 octobre

A l'occasion de la Fête de la Science, la Médiathèque vous invite à découvrir le projet Greenlandia. Greenlandia est une expédition polaire scientifique, pédagogique et documentaire.



Lancée en 2020, ce projet a pour but de témoigner de l'impact du changement climatique dans les régions polaires notamment au Groënland.

Durant deux années scolaires, à l'initiative de professeurs, les élèves d'une classe du collège de Fontenay de Chartres-de-Bretagne sont devenus ambassadeurs officiels.

Grâce à un échange avec une école groënlandaise et soutenus par l'équipe enseignante et l'équipe de Greenlandia, ces jeunes ont pu échanger, témoigner, découvrir, prendre conscience et sensibiliser autour de la thématique du dérèglement climatique et de ses conséquences.

Un voyage exceptionnel de 18 jours à Ittoqqortoormiit, village isolé au Groënland, en avril 2022 a bouclé de façon inoubliable le projet.

Exposition visible aux horaires d'ouverture de la Médiathèque – Entrée libre

🌀 TEMPS FORT : PROJET GREENLANDIA

Samedi 8 octobre à partir de 14h00

Un après-midi sous le signe de la rencontre et des échanges avec des membres scientifiques de l'expédition Greenlandia et des jeunes collégien.ne.s ambassadeur.ice.s

14h00-16h30 : projection de films courts sur le thème de la science dans la caravane de Déclic Ethique et ateliers scientifiques avec les jeunes

16h30-18h00 : table ronde en présence de Xavier Bougeard, responsable pédagogique pour l'association Greenlandia et Laurent Jeanneau, chercheur en chimie de l'environnement au CNRS sur le dérèglement climatique

18h00-19h00 : projection des vidéos « Carnets de bord d'un voyage à Ittoqqortoormiit » suivie d'un échange avec les jeunes.

🌀 SOIRÉE FILM DOCUMENTAIRE :

« UNE AVENTURE POLAIRE DE JEAN-BAPTISTE CHARCOT ».

Vendredi 14 octobre à 20h30

Projection d'un film documentaire suivie d'un échange avec l'association Déclic Ethique et l'océanographe Paul Tréguer.

Revivez l'aventure polaire du Commandant Charcot à travers un film émouvant et enthousiasmant sur une personnalité hors du commun.

L'apport de ses différentes expéditions profite encore aux sciences contemporaines.

A partir de 10 ans

Programme numérique de septembre à décembre 2022

Joachim Le Jean, conseiller numérique vous propose :

🌀 LES ATELIERS

Samedis 3, 10, 17 et 24 septembre de 10h30 à 12h30 :
INITIATION À L'ORDINATEUR

Samedis 8 et 15 octobre de 10h30 à 12h30 :
INITIATION AU SMARTPHONE ANDROID

Samedis 12, 19 et 26 novembre de 10h30 à 12h00 :
APPROFONDISSEMENT DE L'ORDINATEUR

🌀 LES TOURNOIS

Mercredis 23 novembre et 7 décembre de 14h00 à 18h00 :

TOURNOIS DE JEUX VIDÉO EN RÉALITÉ VIRTUELLE

🌀 LES RDV DU NUMÉRIQUE

Mardi 6 septembre de 15h00 à 16h30 :
PRENDRE UN RENDEZ-VOUS MÉDICAL DOCTOLIB

Mardi 20 septembre de 15h00 à 16h30 :
DÉCOUVERTE DE L'OUTIL WEB DE LA SÉCURITÉ SOCIALE AMÉLI

Vendredi 7 octobre de 17h00 à 18h30 :
WEB CAFÉ SUR LE THÈME DE L'ÉCOLOGIE LIÉE AU NUMÉRIQUE

Mardi 11 octobre de 15h00 à 16h30 :
S'AIDER DU NUMÉRIQUE POUR MIEUX RESPECTER L'ENVIRONNEMENT ET SA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Mardi 8 novembre de 15h00 à 16h30 :
DÉCOUVERTE DE LA GÉNÉALOGIE VIA DES OUTILS NUMÉRIQUES

Samedi 3 décembre de 10h30 à 12h00 :
CRÉATION DE CARTE DE VŒUX NUMÉRIQUE AVEC CANVA

Saison culturelle :

la plaquette d'automne encartée dans cette édition



Découvrez tous les rendez-vous culturels proposés de septembre à décembre par la municipalité et ses services dans la plaquette insérée dans cette édition du Castelnodais !

Au programme de cette fin de saison 2022 : une balade contée familiale le 25 septembre, le festival Marmaille pour les plus jeunes en octobre, le traditionnel salon de la Peinture et de la Sculpture en novembre ainsi qu'un concert en décembre. Vous y retrouverez également les animations

proposées par la Médiathèque La Source : présentation de la BD « Bulles de vert », atelier d'initiation au théâtre et la Fête de la science sur la thématique du dérèglement climatique.

Les rendez-vous à venir à l'Espace Jeunes Azimut

L'ESPACE JEUNES AZIMUT VOUS PROPOSERA CHAQUE SEMAINE LE « RDV DES VACANCES », en lien avec une association sportive de la commune et la médiathèque avec la mise en place d'un espace lecture et des jeux de société.

De plus, comme à leur habitude, une soirée à thème sera aussi programmée chaque semaine.

Horaires d'ouverture pendant les vacances :

🕒 9h00-18h00 et de 14h00 à 18h00

Fermeture le matin le jour de la soirée

L'ESPACE JEUNES AZIMUT ORGANISE UNE SOIRÉE PASSERELLE LE VENDREDI 21 OCTOBRE.

Sur inscription préalable, les enfants de CM2 des trois écoles de la ville seront ainsi pris en charge par les animateur.ice.s à leur sortie de l'école.

Cela sera suivi d'un petit temps de découverte de 17h00 à 19h00 puis un temps de pique-nique (à apporter). Cette soirée sera également ouverte aux collégien.ne.s à partir de 19h00.

Au programme : soirée à thème.

Cela sera l'occasion de rencontrer les animateur.ice.s et de découvrir la structure !

Expression de l'opposition

Investissement dans la nouvelle école et le nouveau ALSH..

Nous n'avons pas voté pour l'agrandissement de l'école le petit prince et l'ALSH qui s'y attache : POURQUOI ?

Il faut savoir qu'actuellement nous avons à notre disposition 6 classes inoccupées, ce qui nous met à l'abri pour de très nombreuses années, il n'y a donc pas d'urgence. Nous n'avons pas voté la construction de l'ALSH ; non pas que nous n'en voyons pas l'utilité bien au contraire puisque nous avons lancé un audit en 2019 pour restructurer la maison de l'enfance actuelle et l'agrandir sur place avenue de Bretagne (il y a toutes les surfaces disponibles), nous n'avons jamais eu la restitution de cette étude et nous devrions croire sur parole le maire ! qui nous explique que l'agrandissement sur place n'était pas envisageable !

Le faire au sud Seiche ne nous semble pas être une bonne solution puisque ça obligera les parents qui habitent majoritairement au nord de la Seiche à faire un crochet par le sud avant d'aller au travail à Rennes, ce qui va générer un certain nombre de flux à contresens et une perte de temps. Il faut savoir aussi que le lotissement a été conçu pour éviter l'utilisation de voitures, nous allons donc créer de nouveau des perturbations autour de l'école, perturbation que nous voulions éviter pour ne pas connaître ce qui existe aux entrées et sorties du Chat Perché.

Il faut inscrire notre développement dans la durée, les terrains que nous avons réservés pour l'école seront utiles un jour, les utiliser tout de suite pour des besoins qui ont des possibilités d'implantations différentes obèrera l'avenir de nos écoles, le

confort des enfants et une fois de plus génèrera de la pollution automobile.

Notre équipe avait programmé des feux de circulation, pour sécuriser l'entrée de la commune route de st Erblon, qui devaient être mis en service pour la rentrée scolaire 2020. Nous sommes en 2022 et toujours rien : la sécurité des enfants n'est visiblement plus une priorité.

Groupe de l'opposition :

Gilles de Bel-Air, Annie Geslin, Karine Floret, Annie Coënt, Rodolphe Bellanger.



SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Forum des associations

 **Deux lieux pour découvrir la vie associative**

Castelnodaise : Salle de sports Raymond-Perrin pour les associations sportives et Espace Louis Texier pour les associations culturelles, solidaires et pratiques artistiques.

 **De 9h00 à 14h00**

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Braderie organisée par le Comité des Fêtes

Pour vous restaurer vous y trouverez des sandwiches variés, des galettes saucisses, des crêpes et des boissons.

 **De 9h00 à 18h00**

 **Derrière l'Espace Jeunes Azimut**

SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE

Bal country organisé par l'association Eglantine Country Dancers

 **Ouverture des portes à 19h30, début du bal à 20h00**

 **Espace Louis Texier**

DIMANCHE 9 OCTOBRE

Braderie d'automne organisée par l'association Frimousse

 **De 8h00 à 17h00**

 **Espace Louis Texier**

DIMANCHE 16 OCTOBRE

Exposition proposée par l'association Têtes de l'Art

Pour cette édition, seront exposées les œuvres des deux années de confinement sur les thèmes art textile et bistrot ainsi que les sculptures réalisées avec l'artiste Albert Houyere.

Les Têtes de l'Art seront heureux de vous accueillir tout au long de cette journée et au vernissage à partir de 17h30.

 **De 10h00 à 18h00**

 **Espace Louis Texier**

DES QUESTIONS SUR VOTRE AVIS D'IMPOSITION 2022 ? DES AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES Y RÉPONDENT PRÈS DE CHEZ VOUS

Pour les usagers dont la situation ne peut être prise en charge lors d'un contact à distance, la Direction régionale des Finances publiques assurera des permanences sans rendez-vous dédiées aux avis d'imposition dans les accueils de proximité ci-dessous.

Secteur des impôts des particuliers de Rennes :

- France Services de Guichen : 6 et 13 septembre (matin)
- Pôle solidarité de Chartres-de-Bretagne : 7 et 14 septembre (après-midi)

ATTENTION :

**A compter
du 1^{er} septembre 2022,
LA TRÉSORERIE DE
CHARTRES-DE-BRETAGNE
FERME.**

**Pour le paiement
de vos factures locales,
votre nouvel interlocuteur
est le service de gestion
comptable de Guichen.**

Prochaines permanences des élus le samedi de 10h à 12h, en Mairie :

- 3 septembre : Antoine Lamballais, Adjoint Mobilité, Sécurité et Prévention
- 17 septembre : Sébastien Guéret, Maire
- 24 septembre : Valérie Le Bouler, Adjointe Culture et Communication
- 1^{er} octobre : Alexandra Blin, Adjointe Education, Petite Enfance et Enfance
- 8 octobre : Gilles Bodin, Adjoint Vie Associative et Sports
- 15 octobre : Dominique Lamart, Déléguée aux Infrastructures
- 22 octobre : Henri Nicolle, Adjoint Solidarité et Affaires Sociales
- 29 octobre : Valériane Pronier, Adjointe Jeunesse et Engagement Citoyen